

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-436 DU 23 OCTOBRE 2001

Portant Reclassement dans l'Ordre du Mérite du Bénin de Monsieur KEGUE Mathias, Sergent-Chef des FAB, précédemment membre de l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 78-63 du 16 Mars 1978 portant nomination de Monsieur KEGUE Mathias dans l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin ;
- VU la Lettre de demande de reclassement dans l'Ordre du Mérite de la République du Bénin formulée par Monsieur KEGUE Mathias le 26 Septembre 2001 ;

DECRETE :

Article 1er : En application des dispositions de l'article 64, alinéa 2 de la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur KEGUE Mathias, Sergent-Chef des FAB, précédemment Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République Populaire du Bénin est reclassé dans l'Ordre du Mérite de la République du Bénin à concordance de grade.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

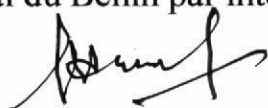
Fait à Cotonou, le 23 octobre 2001

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES 21 – GCONB 15 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.